

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE
QUINCIEUX



Pascal David
Maire

Comprendre le budget de la commune

Qui décide du budget d'une commune ? Comment est-il élaboré ? Par qui est-il contrôlé ? Tout comprendre sur le budget de votre commune...

Qu'est-ce que le budget primitif ?

Le budget primitif est le document qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Toutes les dépenses et les recettes doivent obligatoirement y être inscrites. Le budget primitif 2016 consigne donc les dépenses et les recettes que la commune prévoit de réaliser entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016.

Comment est élaboré le budget ?

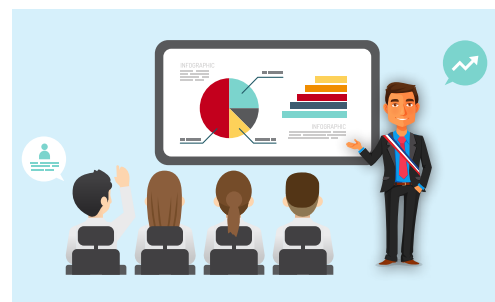
- La préparation du budget

1 Dans les communes, c'est le maire et/ou l'adjoint(e) aux finances qui sont responsables de la préparation du budget, en lien avec les autres élus et les services municipaux.

À Quincieux, le maire a défini les grandes orientations du budget 2016 il y a plusieurs mois. En fonction de celles-ci, les élus et les services municipaux ont commencé à préparer le budget primitif 2016 dès le mois de septembre 2015. Pour chacun, il s'agissait de rechercher des solutions afin de réaliser des économies et faire des propositions concrètes. Pendant plusieurs semaines, des réunions ont été organisées et diverses simulations ont été réalisées. La municipalité a opéré ses arbitrages en début d'année.

2

- Le débat d'orientations budgétaires
- Dans les communes de plus de 3 500 habitants, le maire est tenu d'organiser un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) au sein du conseil municipal, afin que les élus puissent débattre et s'exprimer sur les perspectives budgétaires et la stratégie financière qui vont servir à l'élaboration du budget.



À Quincieux, bien que n'étant pas obligatoire (3 295 habitants au 1^{er} janvier 2016), le DOB a eu lieu, pour la première fois, lors de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2016.

3

- Le vote du budget
- Une fois élaboré, le budget doit être voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année concernée. Dans notre commune, le budget primitif 2016 a été adopté lors de la séance du mardi 22 mars dernier.



QUINCIEUX



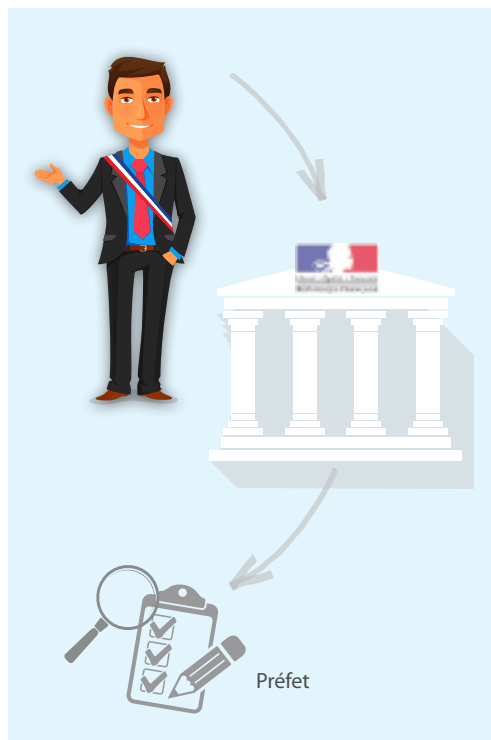
Métropole de Lyon



Qui contrôle le budget?

- Le contrôle du Budget Primitif (BP) :

Une fois le budget primitif adopté par le conseil municipal, il doit être transmis à la préfecture. Le Préfet, qui représente l'État, procède alors à un contrôle de légalité, mais il ne contrôle pas son opportunité. Cela signifie qu'il s'assure que les règles et les lois relatives à l'élaboration budgétaire ont été respectées, mais il ne peut en aucun cas donner son avis sur les choix opérés (par exemple, il ne peut pas dire si la ville a raison de réaliser tel ou tel équipement). S'il constate une irrégularité, il peut saisir la Chambre Régionale des Comptes.



- Le contrôle du Compte Administratif (CA)

La réalisation du budget donne également lieu à un contrôle à l'issue de son exécution. En effet, chaque dépense et chaque recette effectuées doivent obligatoirement être inscrites dans un document appelé « compte administratif ». Avant le 30 juin de l'année suivante, ce document doit également être approuvé par le conseil municipal et être transmis au Préfet. À Quincieux, le compte administratif 2015 a été approuvé lors de la séance du 22 mars 2016 ; il est conforme au compte établi par le comptable public dénommé « compte de gestion ».

- Le Compte de Gestion (CG)

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion. Celui-ci retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment, correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité),
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Lors de la séance du 22 mars, le compte de gestion a été voté en présence de notre receveur principal, le trésorier de Neuville-sur-Saône qui nous a présenté celui-ci ainsi que différents indicateurs de suivi (voir le compte rendu du conseil municipal du 22 mars, ainsi que la présentation du trésorier, disponibles sur le site internet de la mairie).



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

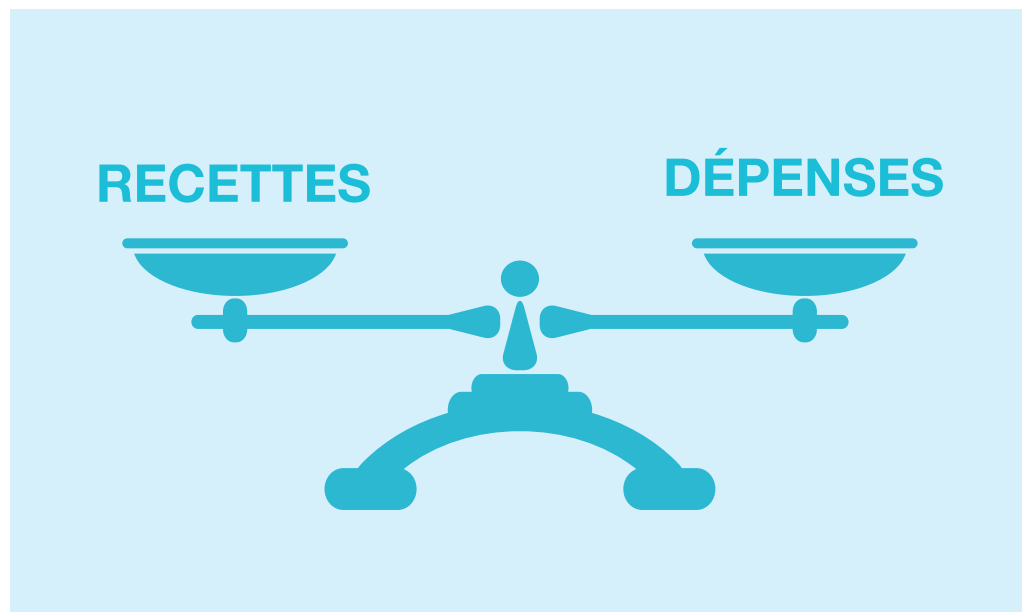
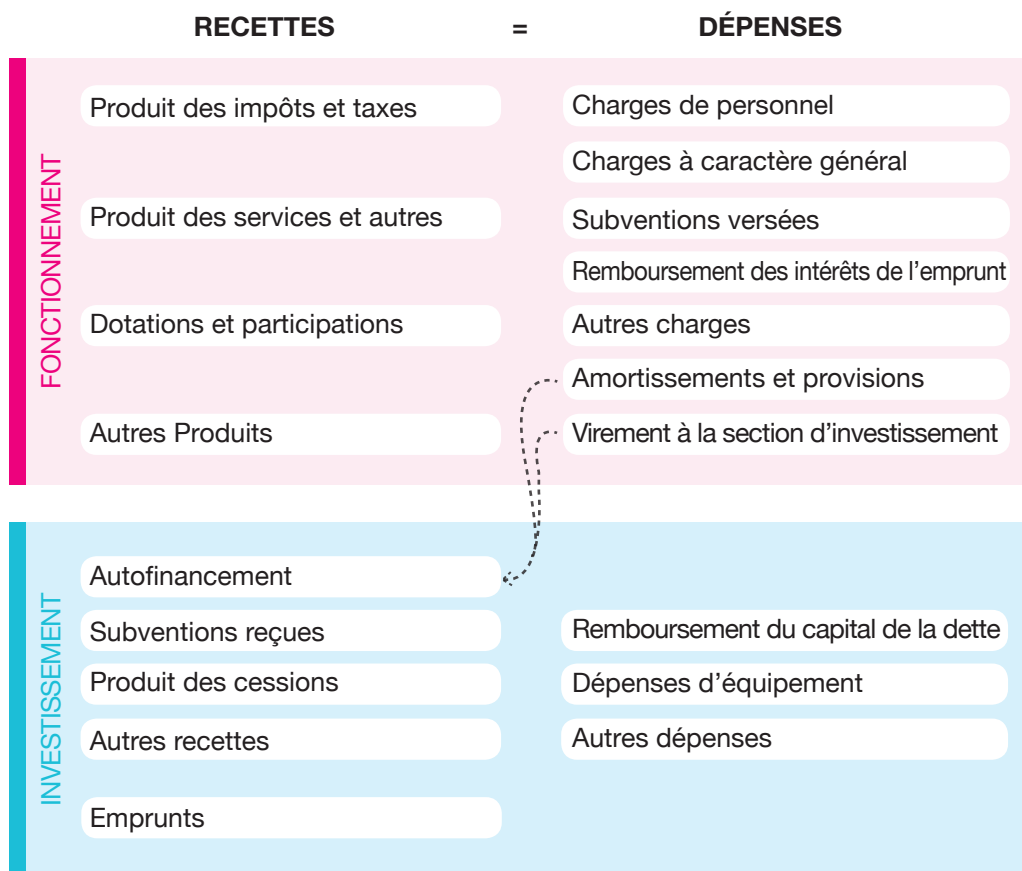
De quoi se compose le budget ?

Le budget est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement et chacune de ces deux sections est composée de deux colonnes : recettes et dépenses.

Sincérité et équilibre, deux conditions impératives

Équilibre : les recettes doivent être strictement égales aux dépenses.

Sincérité : les recettes et les dépenses inscrites dans le budget primitif doivent être estimées au plus juste.



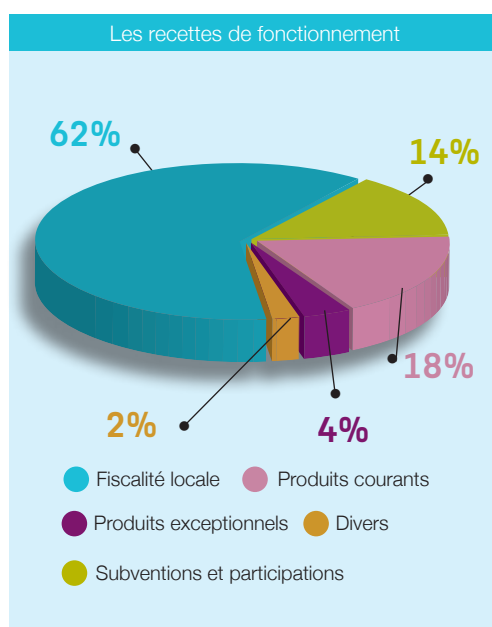
Le budget primitif

Comme indiqué précédemment, le budget primitif est constitué de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chacune étant elle-même divisée en deux parties : les recettes et les dépenses.

La section de fonctionnement du budget 2015

- Les recettes

Montant des recettes de fonctionnement :
3 367 061,83 €



- Zoom sur la fiscalité locale :

C'est la plus importante source de recette des communes. À Quincieux, elle représente 62 % des recettes de fonctionnement.

Elle comprend la taxe d'habitation, la taxe foncière sur terrains bâtis et la taxe foncière sur terrains non bâtis. Depuis 2003, la commune de Quincieux ne perçoit plus l'impôt sur les entreprises : celui-ci revenait en effet à la CCMOA (Communauté de Communes Monts d'Or Azergues) et depuis 2014 est perçu par la Métropole de Lyon.

À noter

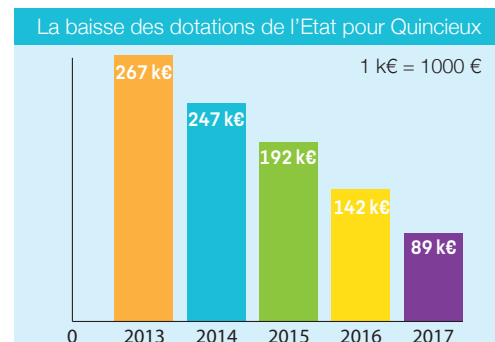
Nos taux de fiscalité directe locale sont très favorables au regard de la moyenne nationale, ainsi le taux de la taxe d'habitation est le plus bas du département.

Ces taux (hormis l'année 2014) sont maintenus depuis 13 ans à ce niveau bas. L'objectif n'est pas d'augmenter la fiscalité si aucune nécessité n'est avérée...

- Zoom sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

C'est la plus importante dotation versée par l'État aux collectivités territoriales. Elle représente 33,1 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités en 2015. Mais elle est en forte baisse (- 9,6 % par rapport à 2014). Afin de résorber son déficit, la France doit en effet diminuer ses dépenses publiques. Un effort auquel les collectivités territoriales doivent participer, c'est pourquoi les contributions qui leur sont versées par l'État diminuent fortement depuis 2014 jusqu'en 2017.

- Quelles sont les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat pour Quincieux ?



Entre 2013 et 2017, la baisse des dotations de l'État représentera une perte d'environ 398 000 € pour la commune de Quincieux. Pour compenser cette perte, la commune aurait dû fortement augmenter sa fiscalité. Mais la municipalité a refusé cette solution de facilité, qui aurait fait peser sur les ménages Quincerots le poids de la dette publique. Elle a préféré faire le choix de mettre en place un plan d'économies visant à diminuer ses charges de fonctionnement.

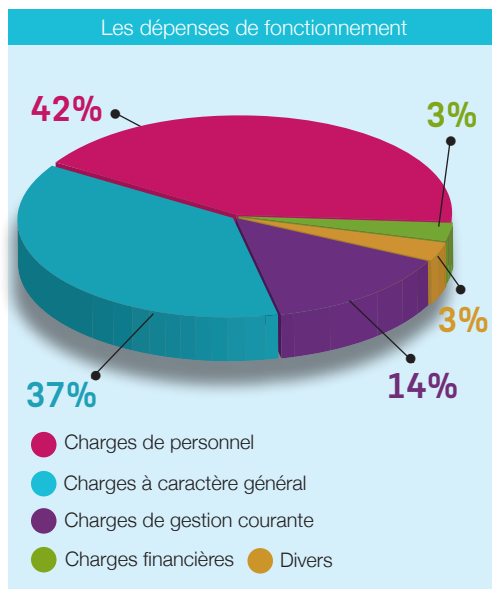
QUINCIEUX



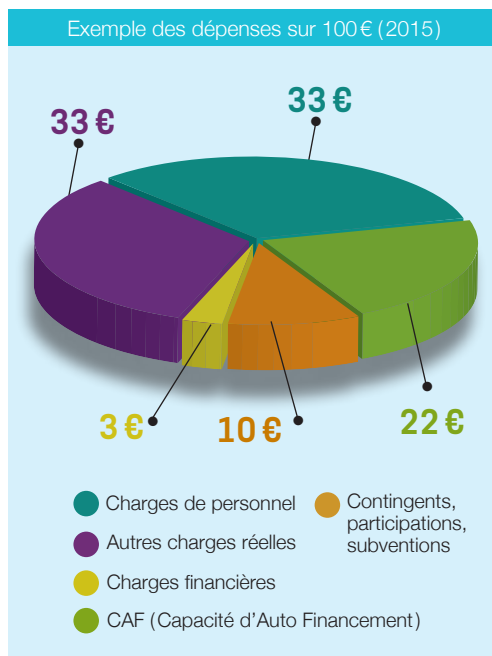
Métropole de Lyon

- Les dépenses

Montant des dépenses de fonctionnement : 2 671 903,99 €



En 2015, avec 100€, la collectivité a constitué 22 € d'autofinancement et a dépensé le reste de la manière suivante :



Lexique des dépenses

- Les charges de personnel

C'est la principale dépense de fonctionnement de la commune. À Quincieux elle représente 42 % des dépenses de fonctionnement soit l'équivalent à la moyenne nationale, (332 € pour Quincieux contre 358 € en national). Un montant stable, malgré les contraintes extérieures qui pèsent sur la masse salariale (liées notamment aux moyens humains supplémentaires que la commune a dû mobiliser dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires) et à l'augmentation des charges patronales et salariales.

- Les charges à caractère général (fluides, fournitures...)

Grâce à un travail d'optimisation de l'organisation, de mutualisation des services, de rationalisation du patrimoine immobilier et des dépenses d'entretien, la mise en place d'une politique d'achat plus efficace a également contribué à la baisse des charges de gestion courante. La commune a pu ainsi diminuer fortement les dépenses liées à ce poste. Les élus et les services ont fait preuve de responsabilité, de rigueur, mais aussi d'ingéniosité pour trouver des sources d'économies, économies indispensables pour équilibrer le budget.

- Les subventions versées par la commune

Chaque année, la commune de Quincieux verse des subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour soutenir le tissu associatif et son action auprès des Quincerots, le conseil municipal maintient 100 % des subventions financières versées.



La section investissement

Une ville, comme un particulier ou une entreprise, a des dépenses courantes de fonctionnement mais aussi des dépenses d'investissement. Il s'agit d'améliorer le patrimoine, de mettre à la disposition du public des locaux pour ses activités. Un restaurant scolaire, les accueils (crèche), une école, un gymnase, des locaux pour les associations... Tout ceci fait partie des investissements et constitue au fur et à mesure un patrimoine pour la commune et donc pour les Quincierots.

En France, 70 % de l'investissement public civil (hors investissement militaire) est réalisé par les collectivités locales. Sur ces 70 %, les 2/3 sont faits par les communes et leurs groupements (Communautés urbaines et de communes, etc.).

À la différence de l'État, une collectivité ne peut pas emprunter pour financer du fonctionnement (des salaires, l'électricité, des fournitures, etc.); lorsque la commune de Quincieux contracte un emprunt, c'est uniquement pour financer de l'investissement, comme un restaurant scolaire, des travaux dans une crèche ou une acquisition. Des équipements qui ont une durée de vie de 30 ans au moins. Il est donc tout à fait logique qu'ils soient financés avec des emprunts contractés sur 20 ou 25 ans (tout comme un particulier achète un appartement sur une vingtaine d'années, tout comme une entreprise achète une machine-outil ou des bâtiments sur plusieurs dizaines d'années).

Pour financer cela, la commune peut compter sur ses propres ressources. En améliorant constamment son fonctionnement, la commune de Quincieux dégage un « excédent » qu'elle reporte sur son investissement (autofinancement). En effet, la grande majorité des investissements de la commune de Quincieux est directement financée par une bonne gestion. Ainsi la commune a un patrimoine bâti et non bâti d'une valeur inestimable, avec des groupes scolaires, la mairie, la chapelle, l'église, le stade, le boulodrome, l'Espace Maurice Plaisantin (EMP) et bien d'autres bâtiments...

- L'emprunt est une juste répartition de l'effort...

Si l'emprunt se justifie par les sommes nécessaires pour la réalisation d'un nouvel équipement par exemple, il se justifie aussi et surtout pour sa juste répartition de l'effort. Prenons le coût de l'Espace Maurice Plaisantin. Imaginez que la commune de Quincieux l'ait financé sans recours à l'emprunt, cela aurait signifié que le Quincierot qui a quitté la commune à la fin de sa construction aurait payé pour un bâtiment dont il ne se serait jamais servi. A contrario, la famille qui s'installe à Quincieux l'année suivante aurait disposé d'un équipement sportif qu'elle n'a pas payé et ne payera jamais. L'emprunt étale donc sur des années le financement des investissements avec une participation de tous.

- ...mais l'emprunt n'est pas illimité.

Comme pour tout, il ne faut abuser de rien. L'emprunt se fait au nom de tous les Quincierots, c'est une somme que l'on rembourse. Emprunter trop, c'est mettre en péril toutes les finances communales notamment pour les générations à venir.

- Endettement de la commune ?

Être endetté n'est pas un gros mot. À Quincieux, nous bénéficions de taux sécurisés, bas et non toxiques (pas d'indexation sur le Franc suisse). La bonne santé des communes passe par des investissements réguliers pour valoriser le patrimoine. Nous envisageons de 2016 à 2020 de beaux investissements, tout en poursuivant une gestion sincère et économe.

La dette connaît une évolution favorable car elle décroît depuis 3 ans; le ratio endettement (nombre d'années nécessaires au remboursement) est de 7 mois, le seuil critique de l'endettement étant de 1,5 année de produits.

La trésorerie de Quincieux peut être qualifiée de confortable, se situant à un niveau de 2,6 millions d'euros.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Participation citoyenne

Nous vous en parlions depuis plusieurs mois (voir InfoMairie 3, 4 et 5).

Après une délibération des élus, une réunion publique en novembre, et une dernière réunion d'information pour les candidats volontaires, le protocole de participation citoyenne a été signé en mairie le 23 mars.

Qui sont ces candidats volontaires ?

Ce sont des Quincerots qui connaissent bien leur quartier et ses habitants, et sont capables de détecter toute situation anormale : véhicule suspect, rôdeurs, fenêtre ouverte dans une habitation inoccupée, ou encore dégradations. Lorsqu'ils constatent un événement de ce type, ils ont pour mission d'alerter immédiatement leur référent, les forces de l'ordre ou la police municipale concernée.

Pas moins de 22 citoyens volontaires ont signé le protocole dans lequel ils s'engagent à respecter les principes fondamentaux suivants :

Veiller, ne pas surveiller...

Ces citoyens volontaires ne surveillent pas. Ils exercent une vigilance bienveillante, dans le respect de l'intimité et de la vie privée de leurs voisins.

Ils n'effectuent pas d'observation déplacée ni de « rondes », mais sont attentifs et vigilants au quotidien.

Être vigilant, pas justicier...

Ils n'ont pas non plus vocation à se substituer aux forces de l'ordre ou à la police municipale. Leur rôle n'est pas d'intervenir à leur place, mais de prévenir de tout événement suspect constaté, afin que ceux-ci puissent intervenir rapidement et de manière appropriée.

En présence des élus de la commune, du commandant de la compagnie de gendarmerie de Lyon, le lieutenant-colonel Lukic, de son adjoint, le capitaine Louvat, du commandant de la brigade de gendarmerie de Neuville-sur-Saône, la lieutenant Bourgeois, et de Jeanne d'Englejan, lieutenant de réserve citoyenne de la gendarmerie nationale, le maire, Pascal David, s'est également engagé en signant ce protocole.

Le lieutenant-colonel nous a fait part de sa grande satisfaction de l'initiative et de la volonté des élus d'avoir créé cette action sur leur territoire. Il a été agréablement surpris du nombre important de Quincerots qui « s'engagent dans cette action, prouvant leur altruisme et leur volonté d'être aux côtés des forces de l'ordre pour assurer la sécurité de tous ».

« Nous pouvons être fiers de l'élan de solidarité de ces citoyens volontaires et d'être la première commune dans le périmètre de la brigade de Neuville-sur-Saône à signer ce protocole » a conclu le maire avant de terminer la soirée autour du verre de l'amitié.

Les référents, les gendarmes et le maire ont signé le protocole de participation citoyenne



Hommage

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris au mois d'avril le décès de Michel Balayre. 1^{er} adjoint de Bernard Fontanel durant 13 ans (de 1995 à 2008), il a contribué énergiquement et toujours de manière juste au développement de notre village.

Homme d'éthique, il avait cessé son rôle de correspondant de presse locale afin de respecter l'indispensable neutralité liée à son rôle d' élu.

Homme de projets, passionné et soucieux de l'intérêt commun, il a œuvré de concert avec l'équipe municipale afin d'offrir aux habitants le cadre de vie dans lequel vous évoluez aujourd'hui.

De la réflexion à l'exécution, son implication était totale, avec toujours le même souci du détail.

Il a ainsi très activement participé, pour ne citer que les principaux projets, à l'extension de l'école maternelle et de la bibliothèque municipale, à la création de la halte-garderie et de la nouvelle école élémentaire, au réaménagement du centre-ville, de la maison des associations, et surtout à la réhabilitation complète de la mairie.

Homme de confiance, il bénéficiait du respect de tous ; son charisme et son intégrité ont marqué les esprits, en particulier ceux des élus qui ont œuvré à ses côtés.

Je remercie Michel Balayre pour tous les services qu'il a rendus et tous les soins qu'il a pris à préparer l'avenir de notre commune.

À toute sa famille, au nom des adjoints et des conseillers municipaux, de l'ensemble des habitants et en mon nom personnel, je présente mes plus vives et sincères condoléances ainsi que l'expression de toute notre sympathie.



Michel Balayre

QUINCIEUX



Métropole de Lyon





Laurent Moncel
1^{er} Adjoint
Développement
industriel et
commercial,
Environnement,
Agriculture et
Fleurissement

Jardins de Chamalan

Les nouvelles parcelles réaménagées ont été livrées. Le terrain a été divisé en 26 lots (contre 14 auparavant) de 250 m² chacun, permettant ainsi à 12 nouvelles « familles » de jardiniers de rejoindre les 14 déjà en place. Chaque emplacement est équipé d'une clôture, d'un abri de jardin, d'un robinet d'arrosage. Les contraintes établies par la municipalité sont de cultiver un potager sur une surface d'environ 200 m² et d'entretenir correctement sa parcelle. Les jardiniers ont cependant la possibilité de semer une pelouse sur environ 50 m². Un espace commun avec des sanitaires sera créé à l'entrée des jardins du côté de la Départementale, ainsi que deux parkings.

Cette réhabilitation s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne : l'eau est captée sur place grâce à un puits, sa consommation est régulée grâce à un système qui détermine les plages horaires d'arrosage et le débit ; les sanitaires sont équipés de toilettes sèches ; l'espace commun peut être un lieu convivial, où l'on vient faire connaissance, échanger et pourquoi pas s'entraider ?

Des idées commencent déjà à germer : un compost commun pour bénéficier d'un engrais sain et de qualité, un concours du plus beau potager...

Concours de fleurissement : tout le monde a sa chance

Dans le cadre de la mise en valeur environnementale de notre commune, la commission fleurissement organisera une visite des maisons, des cours, des potagers, des balcons visibles de la voie publique courant juillet. Le mode d'inscription est toujours identique (en mairie) mais, nouveauté cette année : la commission pourra sélectionner d'autres habitations non inscrites.

Afin d'encourager les habitants à valoriser le cadre de vie, une récompense sera attribuée lors des vœux du Maire.

À noter aussi que le « voyage fleurissement » aura lieu le mercredi 14 septembre pour une sortie à la Clayette et ses alentours. L'inscription se fera en mairie à partir de juillet.

Nettoyage de Printemps

Comme tous les ans, ils ont endossé leur gilet jaune, enfilé une paire de gants, et sont partis à l'assaut des chemins communaux. Une cinquantaine de volontaires (dont une vingtaine d'enfants) de tous âges ont couvert 7 secteurs définis à l'avance (bords de Saône, Zones Industrielles, Veissieux...), encadrés par des membres de la commission Environnement et par Xavier Desreumaux, le responsable du Centre Technique Municipal.

Après 3h de nettoyage, et une pause casse-croûte bien méritée, c'est l'équivalent d'un camion de déménagement de 30 m³ qui a été récolté. Ferraille (400kg), verre (150 kg de bouteilles),... tous ces déchets ont été transportés par les agents de la voirie pour être ensuite déposés à la déchetterie. Un geste effectué malheureusement trop régulièrement puisque la « pêche » du jour correspond approximativement au volume mensuel ramassé par les services de voirie.



Cette journée de sensibilisation à l'environnement permet également de découvrir la commune autrement : emprunter des sentiers pédestres et explorer des coins méconnus, tout en contribuant à l'embellissement de ces espaces naturels.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe du nettoyage de printemps 2016, plus étoffée que les années précédentes, pour sa bonne volonté et son énergie !

Objectif zéro pesticide



Les pesticides aujourd'hui présents dans l'eau, l'air, le sol et les végétaux, affectent la biodiversité mais aussi la santé humaine.

L'agriculture est souvent rendue responsable de la pollution engendrée par ces produits, mais l'emploi des pesticides ne se limite pas aux activités agricoles. Les collectivités et les particuliers ont aussi leur part de responsabilité.

D'après une étude réalisée par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), sur les années 2003 et 2004, la moitié des eaux de surface françaises sont de qualité moyenne à mauvaise.

Les eaux souterraines, elles, sont pour un tiers d'entre elles de qualité médiocre à mauvaise (entraînant des problèmes pour l'approvisionnement en eau potable). Un quart des points d'eau potable analysés nécessiterait un traitement spécifique d'élimination des pesticides. 96% des rivières et 61% des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides.

La France est aujourd'hui le premier consommateur de produits phytosanitaires en Europe et le troisième consommateur mondial.

6 à 10% de cette consommation concerne les usages non agricoles.

Réduire, voire éliminer l'usage de ces produits pour l'entretien des espaces verts, des espaces publics et des voiries, est un défi à relever pour les collectivités et un engagement pour la protection de la ressource en eau et la santé publique.

C'est la raison pour laquelle, comme vous le savez, en 2017, les collectivités locales, les établissements publics pour l'entretien des espaces naturels et des espaces verts, les infrastructures, ne pourront plus utiliser des produits phytosanitaires.

La commune de Quincieux a signé le 9 mai avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) la charte « Zéro pesticide dans nos villes et villages ».

Elle s'est ainsi engagée dans une charte à 3 niveaux pour une progression sur 5 ans :

Niveau 1 : Raisonner le désherbage des espaces publics, former les agents techniques, communiquer auprès de la population.

Niveau 2 : Réduire significativement les pesticides dans les espaces publics, sensibiliser les jardiniers amateurs et communiquer envers tous.

Niveau 3 : Supprimer la totalité des pesticides dans les espaces publics, organiser des événements et respecter ces engagements pour les nouveaux aménagements.

Quels moyens avons-nous à disposition pour tenir ces engagements ?

Le plan de désherbage adopté définit des secteurs qui bénéficient d'une classe d'entretien. Chaque classe correspond à un code (de 1 à 3) et à une couleur.

- Code 1 (rouge) : le niveau de tolérance aux plantes spontanées est très faible (entre 5 et 10 cm de hauteur maxi).

Zones concernées : centre village, voies de circulation majeures, entrées du village, terrain de football et cimetière.



- Code 2 (bleu) : la présence d'herbe y est davantage acceptée mais la hauteur est contrôlée (entre 15 et 20 cm de hauteur maxi).

Zones concernées : voiries des quartiers périphériques et des hameaux, tous les abords des bâtiments municipaux, complexe sportif et tous les parkings.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

- Code 3 (vert) : les pratiques d'entretien permettent de maintenir ou d'augmenter la biodiversité (aucune éradication sauf plantes à problème comme l'ambroisie).

Zones concernées : accotements des chemins ruraux, parcelles boisées, réserves foncières, bords de Saône.



Puisque les produits phytosanitaires tels que les désherbants, les insecticides ou les fongicides ne sont plus les bienvenus (sauf exception), il faut employer d'autres méthodes. La binette, la débroussailleuse, et les mains tout simplement, restent les outils de prédilection. L'acquisition d'un porte-outils (brosses, scarificateur, girobroyeur) subventionnée à 40 % par l'Agence de l'Eau va permettre de faciliter le travail. Nous allons également adopter d'autres techniques telles que la tonte différenciée, le paillage, la taille raisonnée, l'utilisation de plantes couvre-sol.

Cela dit, les 4 agents du service espaces verts de la commune passeront nécessairement plus de temps avec ces méthodes manuelles, sachant que le désherbage sur la commune s'étale sur 5 mois de l'année.

Ce qui va changer

Au fil des mois, vous allez découvrir le nouveau paysage de votre commune, il vous appartient aujourd'hui de porter un autre regard sur notre environnement. Accepter de voir la nature s'installer dans notre village est une façon de réduire l'usage des pesticides.

«La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent». (proverbe indien)



Un Foodtruck à Quincieux

Le foodtruck est un camion-restaurant proposant de la restauration à emporter, généralement élaborée à partir de produits d'origine « fermier » ou préparés « à la main ».

La Caladoise Gourmande a installé son camion dans le parc d'activités En Chuel et vous accueille tous les lundis de 11h à 14h30. Irène vous propose à la carte ou en formule des sandwiches et salades préparés à base de produits frais et locaux, ainsi que des desserts et boissons.





Comment soigner son jardin avec les plantes et des produits naturels ?

Soyez patient et ne détruisez pas systématiquement les insectes indésirables dès leur apparition afin de laisser le temps à la faune utile de s'en nourrir et de réguler leur prolifération.

Nourrissez le sol et non la plante : bactéries, champignons, vers de terre travaillent ensemble pour aérer et fertiliser le sol, mieux que n'importe quel outil ou produit. Le jardinier nourrit tous ces êtres vivants avec du compost, que les micro-organismes digèrent et rendent assimilable par les plantes.

Composter, c'est rendre à la terre ce qu'elle a donné.

Diversifiez les cultures : associez les plantes qui se protègent mutuellement contre les maladies et pratiquez la rotation des cultures au potager pour empêcher les maladies ou les ravageurs de s'attaquer d'une année sur l'autre aux légumes plantés aux mêmes endroits.

Hébergez les amis du jardinier : beaucoup d'insectes (coccinelles), de mammifères (hérissons), d'oiseaux (rouges-gorges), d'amphibiens (crapauds), de reptiles (lézards) nous aident en dévorant les ennemis des cultures. Offrez le gîte et le couvert : installez des nichoirs dans les endroits stratégiques du jardin, laissez un tas de bois où viendront s'abriter insectes et hérissons, prévoyez un point d'eau pour désaltérer tout ce petit monde et mieux encore, aménagez une mare.

Ne vous laissez pas déborder : pour limiter l'invasion d'herbes indésirables, ne laissez jamais le sol nu. Il suffit d'étaler de la paille, des tontes de gazon sèches, du broyat de branches ou du compost grossier sur une épaisseur de 5 à 10 cm. De plus, ce paillis absorbe l'eau de pluie ou d'arrosage en surface et protège le sol de la chaleur et du soleil en limitant ainsi l'évaporation.

Soignez les plantes par les plantes : disponibles en abondance et à portée de main, les plantes offrent des remèdes naturels et gratuits. De nombreuses plantes peuvent entrer dans la pharmacie du jardinier.

Sous forme de purins (appelés également extraits végétaux fermentés), décoctions, macérations, elles permettent de soigner tous les maux du jardin. Parmi elles : la consoude, la prêle, le sureau, l'absinthe, la sauge, la rhubarbe et surtout l'ortie.

La recette du purin d'ortie

Cueillez et hachez 1 kg de feuillage, versez dans un seau avec 10 litres d'eau de pluie. Couvrez et placez le seau dans un endroit isolé. Remuez régulièrement. Le purin est prêt au bout de 10 à 15 jours, quand il n'y a pas de bulles.

Filtrez et stockez dans un bidon.

Pour stimuler la croissance et l'immunité des végétaux, mélangez 2 litres de purin dans 10 litres d'eau et arrosez au pied des plantes. Contre une attaque de pucerons, pulvérisez le purin dilué à 10%.

Les pesticides interdits dans les espaces verts en 2017 et les jardins en 2019

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et des voiries. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Le saviez-vous ?

1 gramme d'herbicide peut rendre impropre à la consommation 10 000 m³ d'eau.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique Aubert
Adjointe
Petite enfance,
Jeunes et seniors,
Centre Communal
d'Action Sociale

Ticket Sport Culture

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quincieux propose un dispositif visant à favoriser les pratiques culturelles et sportives des jeunes* (cumulable avec la carte M'ra). Une aide financière sera allouée pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle de Quincieux.

Sont concernés les enfants de 6 à 16 ans.

Montant du ticket : 70 € pour un quotient familial CAF jusqu'à 600 € et 40 € pour un quotient familial CAF jusqu'à 900 €.

Il suffit de remplir un formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur www.quincieux.fr.

Un coupon vous sera alors remis pour l'inscription de votre enfant à l'activité choisie. Cette aide sera déduite du montant de l'adhésion. Nous espérons permettre à vos enfants de découvrir une des nombreuses activités culturelles et sportives proposées dans notre village.

Plus de renseignements :
Mairie 04 78 91 10 11
ccas@quincieux.fr - www.quincieux.fr

* hors Temps d'Activité Périscolaire et centre de loisirs

Un Bon Naissance de 40 € pour accompagner les premiers pas de bébé

La Caisse d'Épargne a mis en place un dispositif de partenariat avec les communes permettant la distribution de « Bon Naissance ». Depuis un an et demi ce bon est remis pour chaque naissance aux familles domiciliées à Quincieux. Il permet, pour l'ouverture d'un livret A au nom de l'enfant, de bénéficier d'une participation financière de 40 € (20 € de la Caisse d'Épargne et 20 € de la commune).

Renseignements : mairie et site internet

Plan Canicule : se signaler c'est ne pas rester isolé



Afin d'aider les personnes vulnérables en cas de forte chaleur, un registre confidentiel est ouvert en mairie.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées.

Vous pouvez également inscrire une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin. A partir du déclenchement d'une alerte canicule, des appels téléphoniques ainsi qu'une attention particulière seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes.

Renseignements : mairie et site internet

Mutuelle pour tous

Aujourd'hui, il existe différents types de contrats santé :

- Les contrats santé collectifs mis en place dans les entreprises offrant des prestations avec un tarif négocié ne s'adressant qu'aux salariés,
- Les contrats santé individuels dont les tarifs dépendent du niveau de garantie choisi et de l'âge de chaque membre du foyer.

L'offre « Ma Commune Ma Santé » permet aujourd'hui de bénéficier du même mode de fonctionnement que les contrats collectifs d'entreprise en mutualisant le risque, permettant ainsi de réaliser des économies ou d'accéder aux soins pour certains.

Vous souhaitez bénéficier de cette offre ?

Permanences en septembre et octobre en mairie. Prendre RDV au 04 78 03 11 13. Un conseiller vous aidera à établir un comparatif entre vos garanties actuelles et celles proposées. Dans un second temps, si vous êtes intéressé, il pourra effectuer toutes les démarches de résiliation et d'inscription.





Centre de loisirs Leo Lagrange

Retour sur les vacances de printemps

À partir de recherches, d'expériences et de rencontres, les enfants de Quincieux ont découvert le Continent Africain.

La première semaine a montré qu'il est composé de beaucoup de pays différents et que certaines traditions les réunissent : la tradition orale, les jeux des enfants, le rythme, la danse, la musique...

En plus des ateliers et histoires proposés par Alexandre, Elodie, Léa et Manon, la visite au musée d'Art Africain a plongé chacun dans cette ambiance particulière qui nous a fait rêver mais aussi, par moment, un peu inquiété.

La deuxième semaine, avec la rencontre de Noumoukié Dembélé (artiste Burkinabé : musicien, chanteur-compositeur), les enfants ont appris une chanson dansée qu'ils ont fièrement présentée le soir-même aux parents.

Au jeu des questions-réponses avec Noumoukié, les enfants ont pris conscience qu'en France, nous avons certaines facilités que les enfants du village de Bobo Dioulasso du Burkina Faso n'ont pas : comme les supermarchés ou les librairies qui sont toujours approvisionnés, une école avec plusieurs classes ou encore un gymnase. Et qu'avec l'arrivée d'internet depuis une quinzaine d'années, la vie évolue bien plus vite.

Suite à l'intervention de Noumoukié, les animateurs (Elodie, Hugo, Marie et Ophélie) ont proposé d'organiser une collecte de fournitures scolaires pour soutenir l'une des actions de solidarité portée par « l'Association Burkina Akadi » des frères Dembélé.

C'est ainsi que le vendredi 22 avril, l'ensemble des enfants de 4 à 13 ans et l'équipe d'animation, ont organisé une porte ouverte aux habitants, pour s'initier au Yoté et à l'Awalé (jeux traditionnels), découvrir notre Village Africain et les danses apprises. Quelques habitants ont osé s'y aventurer. Nous les remercions chaleureusement de leur participation et de leurs dons.



Notre collecte se poursuit jusqu'au 30 juin. Vous pouvez déposer vos dons auprès de l'équipe d'animation le mercredi à la MJC, au bureau Léo Lagrange Centre Est les mardis et mercredis de 17h à 18h30. Merci de votre soutien.

Programme du mois de juillet pour les 4/11 ans

Semaines à thème du mercredi 6 au vendredi 29 juillet : olympiades, séjour sous tente, les amérindiens, musique,...

Détail sur www.quincieux.fr

Périscolaire et mercredis 2016/2017

Retrait des dossiers à partir du vendredi 3 juin.

Réception des dossiers du 15 juin au 15 juillet au cours des permanences habituelles. Pour les nouveaux arrivants au cours de l'été : permanences les 24, 25 et 26 août de 9h30 à 12h.

Attention : seuls les enfants inscrits au préalable seront accueillis.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



« Master Chef, vacances de printemps »

Des loisirs pour les jeunes des années Collège

On travaille sur ce projet depuis janvier 2016. Deux rencontres entre parents, jeunes et la directrice de Léo Lagrange Centre Est ont permis de communiquer et d'ajuster le fonctionnement de cet Accueil de Loisirs « nouvelle formule » :

- Une semaine sur les petites vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'automne 2016, deux semaines et un mini séjour sur juillet 2016.

- Déroulement des semaines

Lundi - mardi - mercredi et vendredi
Accueil 8h30 - 9h30 ;
Action 9h30 - 17h30 ;
Départ 17h30 - 18h30.

Jeudi : journée décalée
Accueil 13h30 ; Action 13h45 - 21h30 ;
Départ 21h30.

- Le rythme de la semaine

Lundi : mise en place du « fil conducteur » de la semaine et activités sur Quincieux.

Mardi : Sortie.

Mercredi : journée Animation sur Quincieux.

Jeudi : après-midi Animation sur Quincieux et Veillée.

Vendredi : Journée Animation construite avec les Jeunes, bilan de la semaine et discussion autour de la construction de la prochaine semaine de vacances.

5 journées réparties sur les vacances d'hiver et de printemps ont déjà créé quelques souvenirs et donné l'opportunité de tester la formule pour être au top pour les vacances de juillet. Nous proposons :

- Du 11 au 13 juillet : trois jours de Défis
Au programme : endurance, stratégie, finesse, esprit d'équipe.

Sortie : ambiance Koh Lanta
Veillée : barbecue

- Du 18 au 22 juillet : semaine américaine
Au programme : western, avant-garde, futurisme.

Sortie : équitation
Veillée : Las Vegas

- Du 25 au 29 juillet : mini séjour à Thoissey
5 jours sous tente. 12 places.
Au programme : vivre ensemble, baignade, multisports, veillée...

Alors, plus d'hésitation, venez nous rejoindre deux, trois, quatre ou cinq jours (et plus si ça vous plaît). L'équipe est prête et... compte sur votre mobilisation.

INFOS PRATIQUES :

Léo Lagrange Centre Est
7, chemin de Saint Laurent

04 78 28 01 64 ou 07 87 84 03 38

elisabeth.leroy@leolagrange.org

Permanences administratives :
les mardis et mercredis de 16h30
à 18h30 (possibilité de prendre RDV).

Tout le programme, toutes les infos sur
www.quincieux.fr



Quincieux - Cavez : 10 ans du Jumelage



QUINCIEUX



N'ayant pu organiser cet événement en 2015, il était important de doubler la fête en invitant les élus de Cavez le week-end des conscrits, pour leur faire découvrir notre grande fête de village, très chère à nous tous.

Vendredi après-midi, une douzaine de personnes (élus et présidents d'associations) est arrivée de Cavez. Un apéritif de bienvenue leur a été offert par la municipalité en mairie avant le défilé humoristique, suivi d'un repas avec les conscrits à la MJC.

La cérémonie officielle marquant ce dixième anniversaire a eu lieu le samedi en présence de nos trois anciens maires, notre député, les présidents de nos associations, de Mme la Consule ainsi que des autorités portugaises.

Nous avons poursuivi avec un repas au restaurant Tante Yvonne et la visite du musée des Confluences l'après-midi, et clôturé cette journée à la brasserie Carnot à Lyon.

Dimanche, ils ont assisté à la messe puis au défilé et au vin d'honneur. Un repas avait été préparé par Christian Rauli, traiteur, à l'Ancienne Poste. L'après-midi, nous avons visité les écoles et avons terminé la journée par le bal et la gratinée.

Lundi avant de repartir, les lève-tôt ont visité en voiture tous les hameaux de notre village.

Durant 3 jours, nos « jumeaux » ont vécu au rythme de notre fête. Ils ont manifesté leur enthousiasme et leur plaisir d'être là.

Nous remercions le président de la classe en 6 et son bureau pour leur contribution.

Les élus à l'origine du jumelage ont changé. Aujourd'hui, les nouveaux maires souhaitent poursuivre et renforcer cette amitié.

Alors, regardons vers le futur car ce dixième anniversaire doit être un élan pour de nouvelles relations, encore plus riche en découvertes et en amitié.



Malheureusement la distance entre nos communes est une réelle difficulté pour organiser des échanges, nous espérons tout de même pouvoir faire aboutir des projets d'accueils : ce serait l'occasion par exemple pour nos jeunes de vivre pendant quelques jours dans une autre famille et de découvrir sa culture, ou pour nos associations de se rencontrer.

Le comité de jumelage est ouvert à tous les Quincerots :

Inscription toute l'année, cotisation : 10€

Contact :

Monique Aubert, présidente
06 86 62 59 91

Odile Mirguet David, secrétaire
06 15 78 02 50

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Michèle Mureau
Adjointe
 Voirie et
 sécurité routière,
 Assainissement

Quelques rappels de règles de circulation sur la commune

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse

Attention, même si vous êtes prioritaire, vous perdez la priorité si le véhicule en face est déjà engagé (exemple rue de la République).



Circulation des vélos sur les bandes cyclables

Ce sont les vélos à contresens qui doivent l'utiliser, les autres (surtout en cas de croisement de vélos) doivent utiliser la voirie véhicules.

La règle des lignes blanches

Vous avez le droit de doubler uniquement sur la T1 (voir légende).

Sur la T3 présente sur la route de Varennes et au Petit Veissieux par exemple, seuls les véhicules lents (vélos, tracteurs...) peuvent être doublés.

Il est de l'intérêt de tous de se conformer à ces règles pour une vie harmonieuse dans le respect de chacun.

Aménagement rue du 8 mai 1945

Après la finition des trottoirs, les travaux prévus pour 2016 se termineront par la réfection de l'enrobé, de la voie ferrée jusqu'à l'entrée du lotissement « Les Vergers ».

La seconde partie, de l'entrée des Vergers à la Croix, est prévue pour 2017 ainsi que les aménagements pour sécuriser la rue et surtout réduire la vitesse (pour rappel : zone à 30 km/h).

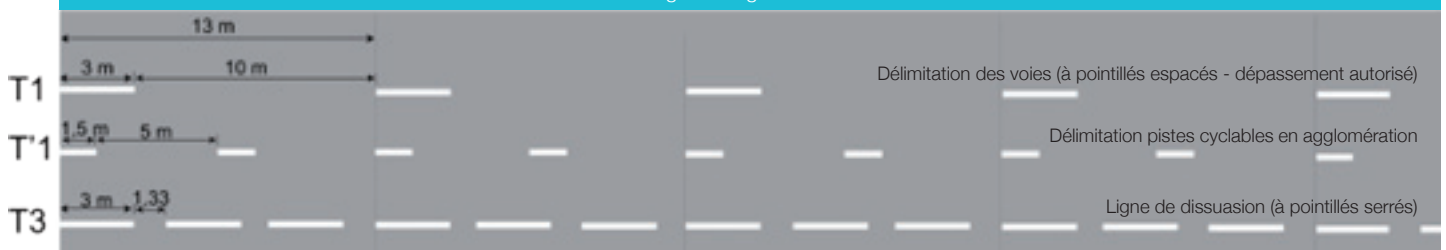
Remplacement des ballons Fluo

Le SYDER a commencé à remplacer les ballons fluo. Tous les luminaires ont été remplacés à la résidence « Plein soleil ». Il est en est de même à Billy le Vieux et au chemin de Graves.

Des luminaires vont être rajoutés : rue du Fouilloux et route de Neuville à la limite de la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or pour sécuriser l'arrêt de bus.



La règle des lignes blanches





Elodie Patin

Adjointe

**Affaires scolaires,
Rythmes scolaires,
Conseil Municipal
d'Enfants**



Projet Éducatif Local (P.E.L.)

Soucieuse d'améliorer les services apportés aux familles, la commune de Quincieux a souhaité engager une démarche de réalisation d'un Projet Éducatif Local (P.E.L.) afin de traduire l'engagement des élus, leurs priorités et leurs valeurs dans le domaine éducatif. Il permet de définir le sens des actions menées sur l'ensemble du territoire de la commune. De ce fait, des entretiens ont été menés avec l'ensemble du tissu associatif et un questionnaire a été soumis aux parents pour recueillir leurs besoins et leurs attentes sur l'accueil des enfants de 0 à 15 ans. L'objectif est également de mobiliser afin de mener à bien l'ensemble des actions.

Dans le cadre de ce projet, la commune a été sollicitée par Fanny Escapoulade étudiante en Master 2 « Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'Éducation, spécialité Administration des Établissements Éducatifs » qui entend présenter pour son diplôme un projet « vivre-ensemble pour une école meilleure ». Ce travail important et de longue haleine verra sa concrétisation courant 2017.

Ce projet de stage, par ses objectifs pédagogiques, par les enjeux qu'il porte, rentre en droite ligne avec les axes de travail actuellement portés par le service Enfance Jeunesse Éducation et viendra nourrir la démarche d'analyse, de concertation et de réflexion développée autour de ce futur document, pierre angulaire de la politique communale éducative.

Ce stage donnera notamment lieu à la production d'un film en école élémentaire sur la citoyenneté présenté aux parents pendant les portes ouvertes de l'école ; les animateurs et un groupe d'enfants du temps méridien seront associés à ce travail notamment sur l'écriture du film ; il est à noter la présence d'une personne bénévole pour le soutien technique.

Fanny Escapoulade avait déjà travaillé l'année dernière sur la réalisation de fresques au restaurant scolaire avec les animateurs du temps méridien avec un rendu très satisfaisant.

Budget

Le conseil municipal accorde une nouvelle fois une part importante aux équipements scolaires et pédagogiques. Avec l'ouverture de la dixième classe, c'est quatre autres classes qui seront équipées en Vidéo Projecteur Interactif (V.P.I.). Tous les élèves de l'école élémentaire pourront ainsi bénéficier de l'outil numérique, favorisant une approche nouvelle de l'apprentissage et un enrichissement considérable des ressources. Dans les nouveaux programmes, mis en œuvre à la rentrée 2016, sont utilisés les termes de collaboration, interactivité, apprentissage du langage informatique, TNI (Tableaux Numériques Interactifs), tablettes, ... « L'école change avec le numérique » qui reste le credo de l'éducation nationale sera mis en application à Quincieux.

D'importants investissements seront réalisés à l'école maternelle. Chacune des cours de récréation aura une nouvelle aire de jeux, à l'arrière de l'école tout d'abord avec une structure multi-activités sur sol souple adapté et à l'avant, avec le remplacement des cordes de suspension par une maisonnette. Nous commencerons également le remplacement échelonné des sols des classes et terminerons la rénovation du hall d'entrée (dalles et leds) sans oublier la réfection du bureau de direction.

La municipalité a par ailleurs décidé cette année de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire ainsi que ceux des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

ATTENTION !

Les dossiers d'inscription T.A.P. et cantine seront distribués le 15 juin avec retour impératif au 15 juillet.

Il est important que pour une bonne organisation, les dossiers d'inscription respectent le délai de retour.

Les dossiers qui ne seraient pas rendus avant le 15 juillet seront refusés.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Printemps

Dès l'an passé, l'accent avait été mis, grâce notamment au travail des élus du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.) sur le respect de notre environnement. Cette année, les élèves des deux écoles ont été mis à contribution lors du traditionnel nettoyage de printemps. En collaboration avec les équipes des services techniques, **la maternelle** a fait place nette le mercredi 30 mars.



Il s'agissait surtout de sensibiliser les plus petits à l'utilisation quotidienne des poubelles et au respect de leur espace de vie, en particulier les bacs à sable, souvent vidés de leur contenu ! C'est dans la joie et la bonne humeur que toutes les petites mains, et celles plus grandes des enseignantes, se sont activées sans rechigner. Vendredi 1^{er} avril, durant les récréations du matin, les élèves de **l'école élémentaire** ont fait de même, mis devant le fait d'une cour trop souvent souillée.



Une fois encore, nous rappelons que les services techniques veillent à l'entretien et à la propreté de l'espace scolaire et qu'il serait bon que chacun participe à cet effort. Quelques enfants motivés et leurs parents étaient également présents au nettoyage de printemps, également les élus du C.M.E.



Cantine

Les petits Quincerots scolarisés sont de plus en plus nombreux à manger à la cantine et de gros investissements sont consentis pour offrir une restauration « maison » et de qualité dans un environnement agréable.

Afin de pallier cette augmentation régulière et permettre un temps plus serein, des bâtiments modulaires seront installés avant la fin de l'année 2016 assurant un accueil d'une cinquantaine de places supplémentaires.

Attention, les règles d'accueil restent les mêmes : le service de restauration est un service facultatif et la priorité est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent. Toujours dans le souci de ne pas imposer aux enfants des journées trop longues passées en collectivité, la municipalité a toujours conseillé d'éviter le cumul de tous les temps périscolaires, et ce, dans l'intérêt de l'enfant.

Enfin, une attention particulière est apportée tout au long de l'année par les cuisinières à la qualité gustative des repas et aux normes nutritionnelles, une qualité renforcée depuis le mois de mai par les conseils et l'assistance d'une nutritionniste.

Le temps méridien a évolué en proposant mensuellement des journées à thème en élémentaire qui sont un vrai succès. Le 19 janvier, la cantine était aux couleurs de « L'Amérique », le 8 février « Repas chinois », le 22 mars « Ferme végétarienne » ou encore le 29 avril « L'Afrique ». Les thèmes sont proposés par les enfants qui peuvent s'ils le souhaitent se déguiser sur le temps du déjeuner avec un prix décerné pour les plus beaux costumes ! Des activités sont proposées en lien avec le thème du jour : atelier « pom pom girls » par exemple pour le thème américain, « origami » pour la Chine, collier ou masque africain et les saveurs du thème se retrouvent également dans les assiettes ! Ambiance festive assurée ! Les enfants et les animateurs apprécient ce moment riche en partage.





Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.)

Nos jeunes élus ont travaillé cette année sur deux thèmes votés en début d'année : la sécurité aux abords des écoles et le handicap. Force est de constater que l'énergie, les idées et la motivation ne leur font pas défaut.

Une première commission a ainsi pu appréhender les difficultés que rencontrent les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Nous remercions vivement la personne qui nous a prêté son fauteuil roulant afin que les enfants l'utilisent sur un parcours de l'école élémentaire jusqu'au centre du village en passant par le city stade, la bibliothèque, le parc de la mairie, les commerces, l'école maternelle,...

À tour de rôle, dans le fauteuil ou accompagnant, les enfants ont réfléchi sur l'accessibilité, sur les aménagements existants et ceux présentant une difficulté qui pourraient être améliorés. Les places de stationnement réservées, les toilettes adaptées, les rampes d'accès, les ascenseurs, ... sont autant d'aménagements qui facilitent le quotidien. Malheureusement, de nombreuses difficultés subsistent et aussi beaucoup d'incivilités comme le stationnement « sauvage » de véhicules sur les trottoirs empêchant le passage des piétons, des fauteuils, mais aussi des poussettes ou les déjections canines qui jonchent les trottoirs et se retrouvent dans les roues et donc sur les mains !

La commission a également convié Mme Marcelle Farges, présidente du club « Soutien par la joie », à se joindre aux réflexions lui permettant de relayer les difficultés de déplacement que peuvent aussi rencontrer les personnes âgées. Les aménagements pourraient ainsi être profitables à tous.

Exemple de stationnement gênant



Exemple d'aménagement



Un état des lieux sera présenté par les petits élus en conseil municipal et quelques idées seront proposées aux conseillers adultes : meilleure signalétique des toilettes adaptées, respect des places de stationnement, ... afin d'être pris en compte lors de la réfection de la salle de la MJC et d'autres projets à plus long terme.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Les élus de la « commission sécurité » se sont attelés au manque de signalétique et aux problèmes de sécurité aux abords des écoles.

« Nous avons étudié la mise en place de panneaux de signalisation aux abords des deux écoles car nous avons constaté qu'ils manquaient de sécurité. Après étude des axes routiers, nous avons décidé de positionner 4 panneaux. 2 seront situés vers l'école maternelle et 2 autres vers l'école élémentaire. Nous souhaitons que les panneaux soient différents pour chaque école. Nous avons pensé à dessiner nous-mêmes les panneaux, mais après étude, le coût et le délai sont trop élevés. Nous allons essayer d'installer les panneaux avant fin juin. Nous remercions Anselme Lemois (CM2) pour le dessin réalisé. »

Les élus ont invité M. Christian Benoit, ASVP, afin qu'il leur explique les gestes utilisés chaque jour pour garantir la sécurité de tous les piétons et maintenir une circulation fluide des véhicules. Il a également encore fort à faire avec les incivilités constatées chaque jour.

Les 3 gestes de circulation à retenir (parking école élémentaire)

- Priorité n°1 : obligation de s'arrêter et d'attendre qu'il donne l'ordre de passer. Priorité aux piétons



- Priorité n°2 : le véhicule s'arrête en provenance du parking. Traversée du piéton + priorité n°1



- Priorité n°3 : priorité aux véhicules qui sortent du parking. Si pas de piéton, les véhicules entrant sur le parking peuvent passer. Si les véhicules vont tout droit en direction de la route de Chasselay, ils doivent s'arrêter.



école maternelle



école élémentaire



Le CME doit maintenant fournir un travail « concret » : le choix des panneaux de signalisation et la réalisation d'un flyer pour la rentrée scolaire 2016/2017 afin de sensibiliser automobilistes et piétons et respecter le travail des agents de notre police municipale.

Dessin réalisé par Anselme Lemois (CM2)





Hervé Rippe
Adjoint

Associations et
subventions, Culture,
Fêtes et cérémonies,
Bibliothèque



Planches réalisées par des élèves de l'école élémentaire

Expositions en mairie

Succès des expositions passées

L'exposition de janvier « Avec mon chien guide » a tenu toutes ses promesses ; les visiteurs sont venus nombreux rencontrer les adhérents de l'Association des chiens guides d'aveugles de Lyon Centre-Est et les interroger sur leur engagement. Grâce à cette dernière, ce sont plus de 230 chiens qui ont été remis gratuitement à des personnes malvoyantes ou non-voyantes.

Cette exposition met en lumière 12 portraits de ces maîtres de chiens guides. Des portraits de maîtres qui témoignent de l'alchimie, la fusion avec leur chien. Le chien devient une extension de son maître, il EST sa vue...

L'exposition de peinture de Sylvie Gagnière du mois de mars a permis aux élèves de l'école maternelle de rencontrer l'artiste qui a su les captiver. Une belle découverte du monde de l'art et de la peinture pour ces jeunes enfants, sans se déplacer au musée.

Les murs de la mairie se sont couverts au mois de mai de planches de bande dessinée, fruit du travail de deux classes de l'école élémentaire et de l'illustratrice BD Karinka. L'occasion pour ces élèves de montrer leurs créations au plus grand nombre. Une rencontre publique avec l'auteure et un vernissage « comme les grands » ont été organisés en partenariat avec la bibliothèque.



Sylvie Gagnière



Karinka

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

À venir

Septembre: Christophe Ray, artisan Quincerot spécialisé dans la ferronnerie, la serrurerie, et la métallerie, exposera ses oeuvres métalliques (tableau, sculptures...).

La commission culture souhaite maintenir un calendrier d'expositions tout au long de l'année. Aux artistes de Quincieux qui liront ces quelques lignes: n'hésitez pas à contacter Hervé Rippe ou la mairie pour proposer vos œuvres.



Vie associative

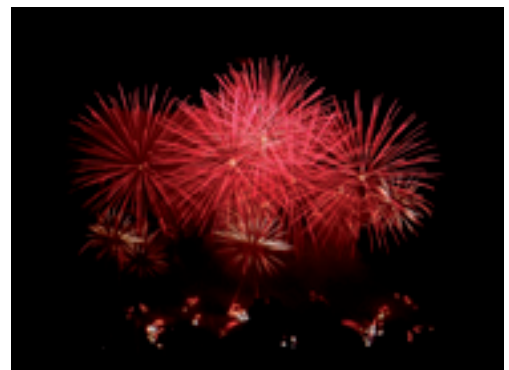
Les subventions pour l'année 2016 ont été votées et la commission a maintenu le niveau de l'année dernière et rajouté deux subventions pour deux nouvelles associations.

Les membres de la commission travaillent à la mise en place du forum des associations qui aura lieu le samedi 3 septembre (de 10h à 16h) en renouvelant l'expérience de l'année dernière avec un forum des métiers associé (en relation avec l'ADACQ). Il se tiendra au Tennis et en extérieur.

Nous souhaitons que les associations continuent les présentations de leurs activités tout au long de la journée afin que les visiteurs aient une bonne vision du large éventail d'activités proposées.

Fête nationale

Le feu d'artifice et le bal populaire organisés conjointement avec l'Amicale des Pompiers auront lieu le jeudi 14 juillet. Venez dès 19h réserver votre plateau-repas (12€) et le déguster dans une ambiance conviviale et champêtre.



FESTIVAL SAÔN' AUTOMNE QUINCIEUX

23/24/25 sept. 2016

Saôn'Automne

Saôn'Automne est de retour les 23, 24 et 25 septembre.

Pour sa deuxième édition, le menu est encore plus varié qu'en 2015 : venez composer votre brochette musicale parmi les ingrédients du programme.

Du vendredi soir au dimanche soir :
De la musique non-stop dans le Parc de la mairie, à la Tonnelle, dans le centre du village, à la MJC, au gymnase...
Déambulation musicale, Apéro Rock, Electro Pique-Nique, Quatuor de musique classique, danse Hip-Hop, bal guinguette,...

Nouveauté cette année :
le Off de Saôn'Automne (Blues Café chez Kinou, concert inédit de l'Orchestre Départemental du Rhône, Paëlla sur un air de Bossa, ...).

Buvette et restauration sur place.
Venez goûter, déguster, savourer, des

Barrio Combo



La Timba del Mundo



Tour de Bal



La Guinguette à Roulettes



mots, des notes, des instants partagés en famille, entre amis, avec les autres festivaliers. Le nez et les oreilles au vent, laissez-vous surprendre, laissez-vous aller... Saôn'Automne, c'est encore « un peu les vacances » après les vacances...

Programme détaillé début septembre dans la prochaine Info Gazette et sur le site internet de la mairie.

Bibliothèque

Apéro musical

Samedi 2 juillet à 11h30 dans l'herbe derrière la bibliothèque.

Le traditionnel apéro musical qui lance les vacances d'été est de retour. Babass, artiste des pentes de la Croix-Rousse, muni de sa simple guitare et de sa voix accrocheuse va revisiter les grands standards de chanteurs comme Brel, Brassens, Gainsbourg, SanSeverino ou M...

Gratuit - entrée libre.

Fermeture d'été

Du 1^{er} au 16 août inclus.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Pascal Favre
Adjoint
Urbanisme,
Bâtiment et sécurité
des bâtiments,
Études et projets

Le devenir de nos bâtiments municipaux

L'état des lieux confié à un cabinet d'études

Ces dernières années, notre commune a vu sa population augmenter rapidement sans que nos équipements publics suivent cette évolution. La question s'est donc imposée de leur devenir et comment concilier évolution et pérennisation du bâti. Question simple mais réponse complexe. Il ne suffit pas de rajouter des morceaux de bâtiment ici et là pour répondre à des besoins immédiats et pouvoir dire ainsi que nous avons fait ce qu'il fallait.

Aujourd'hui, nous avons tous conscience que nos bâtiments vieillissent, qu'ils ne répondent plus totalement aux normes ou aux besoins. Ils restent fonctionnels et de qualité mais dans 10, 15 ans, qu'en sera-t-il ? Quelle sera notre population ? Répondrons-nous à ses besoins ?

Afin de répondre à toutes ces questions et au moment où la révision de notre PLU-H est d'actualité, nous avons confié au cabinet AMOME, une mission d'études. Cette mission d'une durée de 6 mois, a pour but d'identifier très finement nos besoins d'équipement à court, moyen et long termes et de faire des propositions qualitatives et économiquement raisonnables. Les aspects déplacements, espaces verts, équipements pérennes, rentrent dans le champ d'étude. Les choix qui en découleront impacteront le paysage de notre commune pour les années à venir et chacun comprendra que des décisions de cette nature méritent un temps de réflexion et un certain recul.

En attendant la restitution de cette étude et compte-tenu des difficultés d'accueil des enfants au restaurant scolaire, des bâtiments modulaires seront mis en place en fin d'année pour accroître notre capacité d'accueil.

Qu'en est-il de la rénovation de la salle de la MJC ?

Notre souhait de départ était un rafraîchissement de la MJC pour la rendre plus conviviale, plus accueillante mais réglementation oblige, ce simple rafraîchissement souhaité doit s'accompagner d'une mise aux normes en termes d'accessibilité aux handicapés, de sécurité incendie et de maîtrise énergétique. C'est pourquoi une étude est aujourd'hui engagée auprès d'un architecte, qui complètera celle-ci par l'optimisation de l'espace et la circulation au sein de l'ensemble du complexe sportif (salle de la MJC et Espace Maurice Plaisantin).

Les premiers retours de l'étude montrent que des travaux seront certainement à réaliser sur l'ensemble de la structure et nécessiteront plusieurs phases. Il est trop tôt aujourd'hui pour avancer un calendrier (étude et demande de subventions en cours).

L'îlot des Platanes : UNI'Q

Les délais d'instruction d'urbanisme arrivent à leur terme et l'affichage réglementaire a été mis en place. D'ici quelques semaines les travaux d'une durée de 18 mois vont pouvoir démarrer et ce projet « UNI'Q » (c'est son nom) maintes fois abordé, va enfin sortir de terre. Ce bâtiment de 2 étages avec parkings en sous-sol accueillera 23 logements, dont 5 à vocation sociale et 2 commerces en rez-de-chaussée.

Toilettes publiques

Dans la continuité de la construction de l'îlot des platanes, les toilettes publiques situées à côté de La Poste seront démolies. Une structure neuve sera mise en place derrière la mairie. Selon le candidat retenu et suite à l'appel d'offres, le matériel choisi devrait être mis en place avant la fin d'année.





Véronique Pinceel
Conseillère
municipale
déléguée à la
communication

L'équipe municipale

- 1 Pascal DAVID
- 2 Laurent MONCEL
- 3 Monique AUBERT
- 4 Hervé RIPPE
- 5 Michèle MUREAU
- 6 Pascal FAVRE
- 7 Elodie PATIN
- 8 Anne-Marie GEIST
- 9 Véronique PINCEEL
- 10 Patricia TILLY-DESMARS
- 11 Nathalie LARDELLIER
- 12 Lionel ALVARO
- 13 Sylvain CASASOLA
- 14 Christelle AMAOUZ
- 15 Jean-Luc MARTIN
- 16 Nadège RAY
- 17 Brice LAGARDE
- 18 Marcel PATIN
- 19 Vincent GONNET
- 20 Marie-Françoise DORAND
- 21 Christine OTTAVY
- 22 Germain LYONNET
- 23 Chantal MASSON

Référents hameau, vos interlocuteurs privilégiés

Un référent hameau: c'est quoi, c'est qui? Ce sont des élus désignés par le conseil municipal pour être les porte-paroles des riverains et de leurs problématiques: circulation, sécurité routière, entretien des voiries, connexion internet... Vous pouvez donc leur faire remonter toutes vos questions ou suggestions qu'ils transmettront à l'équipe municipale. Les différents référents hameau:

La Chapelle

Elodie Patin
266, rue de la Chapelle
elodie.patin@quincieux.fr

Veissieux

Pascal Favre
125, chemin de Jérusalem
pascal.favre@quincieux.fr

Billy

Chantal Masson
164, chemin de Billy le Vieux
masson_chantal@orange.fr
Nadège Ray
688, route de la Thibaudière
nadege.ray@quincieux.fr

Port-Masson

Laurent Moncel
15, chemin de la Charrière du puits
laurent.moncel@quincieux.fr

Les Grandes Terres

Patricia Tilly-Desmars
5, hameau des Grandes Terres
patricia.tilly-desmars@quincieux.fr

Varenes

Nathalie Lardellier
Route de Varenes
nathalie.lardellier@quincieux.fr

Vos démarches en ligne

N'hésitez pas à vous connecter sur notre site www.quincieux.fr pour télécharger les formulaires nécessaires ou effectuer directement votre démarche en ligne:

Les formulaires à télécharger:

- Rubrique vie pratique-démarches administratives:
Demande de duplicata de livret de famille, certificat de cession de véhicule, certificat d'immatriculation d'un véhicule
- Rubrique vie pratique:
Formulaire de réservation de salles municipales, fiche de réservation pour le prêt du minibus pour les associations
- Rubrique enfance et jeunesse:
Dossier de pré-inscription EAJE Matin-Câlin, fiche inscription cantine, dossier d'inscription TAP, fiche d'inscription périscolaire
- Rubrique seniors et solidarité-logement:
Formulaire de demande de logement social
- Rubrique urbanisme:
Formulaires de déclaration d'ouverture de chantier, de déclaration d'achèvement et conformité des travaux.

Les services en ligne:

- Demande d'extrait de casier judiciaire (rubrique démarche administrative lien via service-public.fr)
- Envoyer un message pour réserver une salle municipale (rubrique vie pratique-location de salles municipales)
- Payer la cantine (rubrique enfance et jeunesse-cantine-payer la cantine)
- Réserver ou modifier l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire (rubrique enfance et jeunesse-portail famille).

Prochains conseils municipaux

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 28 juin à 20h.
Les conseils municipaux ont lieu, sauf cas exceptionnel, le 4^e mardi de chaque mois. Retrouvez les comptes rendus complets de tous les conseils municipaux, ainsi que l'ordre du jour quelques jours avant sur notre site internet www.quincieux.fr

Extrait des comptes rendus de réunion du conseil municipal

Séance du 26 janvier 2016

Débat d'orientations Budgétaires Budget Primitif 2016

Le conseil municipal a pris acte des orientations budgétaires suivantes :

- Maîtriser une augmentation des dépenses de gestion par rapport au BP 2015 autour de 2 %
- Engager un niveau élevé de dépenses d'investissement : une cible de 3 M€ constitue un budget très ambitieux et soutenable financièrement
- Ne pas lever de fiscalité supplémentaire sur les habitants

- Ne pas augmenter les tarifs des services rendus au public.

Commissions municipales - Désignation de nouveaux membres

Désignation de :

- Monsieur Lionel Alvaro, à la commission Finances
- Monsieur Marcel Patin, à la commission Environnement, Agriculture, Fleurissement
- Monsieur Marcel Patin, à la commission Jeunes et Seniors.

Séance du 23 février 2016

Projet d'installation d'une aire de lavage – Cession de la parcelle ZM n° 93 à la société CUMA

Le conseil municipal a approuvé la cession à l'amiable au profit de la société CUMA de la parcelle de terrain cadastrée section ZM n°93 d'une surface de 217 km² pour un montant de 1000€ et accepté de passer outre l'avis du service des domaines pour les motifs d'utilité publique environnementale.

Séance du 22 mars 2016

Impôts locaux - Vote des taux 2016

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition au titre de l'année 2016 fixés comme suit :

Taxe d'Habitation : 4,73 %

Foncier Bâti : 7,97 %

Foncier non Bâti : 20,55 %

Budgétisation de la participation communale au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône pour l'année 2016

Le conseil municipal a décidé de budgétiser la totalité de la participation de la commune au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône pour l'année 2016, soit 232 758,50€.

Création d'un Relais d'Assistants Maternels Intercommunal - Signature de la convention de partenariat avec la commune de Lissieu

Le conseil municipal a approuvé le projet de fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels Intercommunal « Copains, Copines », ainsi que le projet de convention partenariale à conclure avec la commune de Lissieu.

Directeur de la publication : Pascal DAVID

Rédacteurs en chef :
Marie LETURE et Véronique PINCEEL

Conception : ROUGEVERT Communication

Tirage : 1500 exemplaires



Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République
Tél. : 04 78 91 10 11 - Fax : 04 78 91 17 83

Mail mairie : contact@quincieux.fr

Site Internet : www.quincieux.fr

Permanence adjoint : 06 32 90 82 12 (en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)
Bureaux ouverts : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30, mercredi et samedi 9h à 12h

FESTIVAL SAÔN' AUTOMNE QUINCIEUX

23/24/25 sept. 2016

Brochette musicale
en Val de Saône



2^{ème}
édition

QUINCIEUX.fr



Métropole de Lyon

Toute la programmation sur www.quincieux.fr

